

DOSSIERS DE SIÈGE

BARRES D'APPUI RELEVABLES

NECESSAIRE POUR TOUTES



805.51.906

- entraxe 650 - 750 mm réglable sur site
- profondeur 150 mm
- montage sur les deux côtés
- dossier en matière synthétique en couleurs HEWI 98 (blanc de sécurité), 92 (gris anthracite) et 90 (noir foncé)
- barres en acier inoxydable, brossé mat



805.51.907

- idem
- profondeur 230 mm



805.51.926R

805.51.926L

- entraxe 650 - 750 mm réglable sur site
- profondeur 150 mm
- montage sur un côté
- dossier en matière synthétique en couleurs HEWI 98 (blanc de sécurité), 92 (gris anthracite) et 90 (noir foncé)
- barres en acier inoxydable, brossé mat



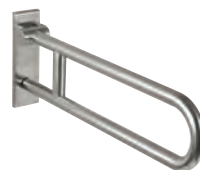
805.51.927R

805.51.927L

- idem
- profondeur 230 mm



Acier inoxydable, brossé mat



805.50.2...0
805.50.1...0 | rotatif



BM17.2

Pour montage sur murs en béton (> C20/C25)

Numéro d'autorisation générale de construction : ETA-11/0493

Supplémentaire :

mortier d'injection (no de réf. HEWI : 200311)

ou à préciser séparément : mortier d'injection HIT-HY200A (Hilti), outil de pressage HDM (Hilti)

BM10.2

Pour montage sur murs en béton (> C20/C25)

BM11.2

Pour montage sur murs en béton alvéolé (> P2)

Supplémentaire :

mortier d'injection (no de réf. HEWI : 200266), foret de cône (no de réf. HEWI : 171041)

ou à préciser séparément : mortier d'injection HIT-HY 270 (Hilti), outil de pressage HDM (Hilti), foret de cône TE-C PB 22/100 (Hilti)

BM12.2

Murs de construction légère avec armature en panneaux de bois stratifié (collage imperméable, épaisseur minimale de 30 mm, par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

BM13.2

Murs de construction légère avec plaques d'acier intégrées (par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

BM18.2

Pour montage sur murs en :

- briques pleines
- briques silico-calcaires
- blocs creux en béton
- briques creuses
- blocs creux en béton léger
- béton léger à base de déblais

Numéro d'autorisation générale de construction : ETA-13/1036

Supplémentaire :

mortier d'injection (no de réf. HEWI : 200266)

ou à préciser séparément : mortier d'injection HIT-HY 270 (Hilti), outil de pressage HDM (Hilti)

Les dossiers de siège ne peuvent pas être combinés avec des variantes mobiles.

DOSSIERS DE SIÈGE

BARRES D'APPUI RELEVABLES

NECESSAIRE POUR TOUTES



805.51.900

- entraxe 670-730 mm réglable sur site
- profondeur 150 mm
- montage sur les deux côtés
- rembourrage de l'appui en mousse de polyuréthane noire
- barres en acier inoxydable, brossé mat

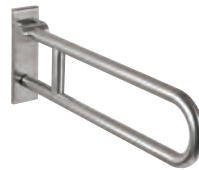


805.51.920R (droite)
805.51.920L (gauche)

- entraxe 670-730 mm réglable sur site
- profondeur 150 mm
- montage sur un côté
- rembourrage de l'appui en mousse de polyuréthane noire
- barres en acier inoxydable, brossé mat

+

Acier inoxydable, brossé mat



805.50.2...0
805.50.1...0 | rotatif

+

BM10.2.1 (des deux côtés)
BM10.2.2 (unilatérale)

Pour montage sur murs en béton (> C20/C25)

Numéro d'autorisation générale de construction : ETA-11/0493

BM11.2.1 (des deux côtés)
BM11.2.2 (unilatérale)

Pour montage sur murs

avec gaine ajourée ø 18 mm

- blocs creux en béton
- briques creuses
- blocs creux en béton léger
- béton léger à base de déblais

sans gaine ajourée

- briques pleines
- briques silico-calcaires

avec gaine ajourée ø 22 mm

- béton alvéolé (> P2)

BM12.2.1 (des deux côtés)
BM12.2.2 (unilatérale)

Murs de construction légère avec armature en panneaux de bois stratifié (collage imperméable, épaisseur minimale de 30 mm, par ex. cadre porteur ou installation encastrable)

BM13.2.1 (des deux côtés)
BM13.2.2 (unilatérale)

Murs de construction légère avec plaques d'acier intégrées (par ex. cadre porteur ou installation encastrable)